



Déclaration liminaire – CTL 04 juillet 2014

Monsieur le Président,

Dans la déclaration liminaire du comité technique du 05 juin 2014 FO DGFIP81 a longuement évoqué la prime d'accueil mais en rappelle aujourd'hui la teneur.

Le Directeur Général a annoncé le 14 mai la mise en paiement de la prime d'accueil à hauteur de 400 euros annuels pour un agent exerçant cette activité à temps plein.

FO DGFIP ne se trompe pas quant aux objectifs recherchés au travers de cette annonce. Véritable manœuvre pour ne pas écouter les revendications des agents déjà exprimées le 20 mars et à nouveau le 15 mai, cette prime ne correspond pas aux attentes de l'ensemble des agents des finances publiques.

Le caractère contraignant et restrictif de son périmètre de mise en oeuvre va ainsi générer beaucoup de mécontentement et de dissension entre les bénéficiaires, les bénéficiaires partiels et les exclus.

Par exemple, un caissier à temps plein qui perçoit une indemnité de caisse ne peut pas prétendre à la prime d'accueil, alors que la totalité des caissiers du département assurent également des fonctions d'accueil.

Par ailleurs l'indemnité de caisse est d'environ 300 euros brut pour un agent exerçant cette activité à temps plein, alors que la prime d'accueil est de 400 euros brut. Où est l'égalité de traitement sur le sujet ?

Aujourd'hui, de nombreux agents nous ont fait part de leur mécontentement et s'estiment injustement lésés et écartés du dispositif. Si des erreurs de recensement sont constatées dans les postes et services du département, disposez-vous, Monsieur le Président, d'une enveloppe budgétaire qui permettrait de corriger et de « rattraper » ces manquements ?

Le problème des effectifs et des suppressions d'emplois demeure le premier sujet de nos préoccupations, suivi tout naturellement par la dégradation de nos conditions de travail. Conséquence directe : le niveau de stress s'accélère fortement et aucune catégorie de personnel n'est épargnée. La démotivation au travail est désormais une triste réalité pour beaucoup d'agents.

Face à cette avalanche de difficultés, les outils mis en place à la DGFIP n'ont pas démontré leur efficacité et aucun résultat concret n'a vu le jour depuis maintenant 6 ans que nous discutons des conditions de travail aux Finances Publiques.

FO se déclare peu convaincu par la mise en oeuvre d'un « baromètre social », d'autant que le recours à un prestataire extérieur (IPSOS) a un coût. Mais peu importe l'avis des organisations syndicales en majorité très réservées sur la mise en place de ce nouvel outil, le Directeur Général voulait son baromètre, il l'a, au détriment de la qualité du dialogue social.

Un constat : l'écart entre les réponses nationales et les réponses départementales au questionnaire proposé demeure faible.

Au niveau national, si 71 % des agents, qui ont répondu au questionnaire, se reconnaissent dans les valeurs de professionnalisme et de service public, 41 % trouvent le changement trop rapide. Ce pourcentage s'élève à 43 % dans les services déconcentrés. 59 % des agents ont le sentiment de travailler toujours dans l'urgence et 22 % disent avoir du mal à faire face à la charge de travail. Plus de 50 % ressentent une charge de travail trop importante et plus de 20 % estiment que l'articulation entre vie professionnelle et vie privée n'est pas satisfaisante.

Par ailleurs, sur une échelle de 1 à 10, les collègues ayant répondu estiment leur niveau de stress au travail à 6.4/10 en moyenne. Ce dernier chiffre se situerait selon IPSOS dans la moyenne nationale des salariés de notre pays. Pour le Tarn, la principale raison génératrice de stress reste la charge de travail.

Pour F.O.-DGFIP, se satisfaire d'un niveau de stress au motif qu'il serait dans la moyenne nationale n'est pas acceptable. Il serait plus opportun de s'interroger sur cette moyenne très élevée.

Enfin, en terme d'attente en matière de reconnaissance, la question de la rémunération arrive en tête avec 49 % contre 40 % sur les conditions de travail et seulement 15 % sur la démarche de simplification.

Pour conclure, il fallait oser annoncer à grand renfort de publicité la mise en place d'un baromètre social et supprimer en même temps près de 2000 emplois dans nos services déjà asphyxiés.

Pour F.O.-DGFIP, point besoin de baromètre, il y a longtemps que le diagnostic est posé. Les rapports de médecine de prévention sont aussi là pour en attester : en 2012 près de 3000 cas de souffrance au travail ont été recensés.

